

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE  
TERRITOIRES PUBLICS**

**ZAC C. BERNARD – A. DUVAL –RENNES**

**1-Identification de l'organisme qui passe le marché :** TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue G. de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2 - Tel : 02.99.35.21.01 – [fabienne.lechaux@territoires-rennes.fr](mailto:fabienne.lechaux@territoires-rennes.fr)

**2- Procédure de passation :** procédure adaptée en application de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

**3 - Objet du marché :** Réalisation de modules pour artisans créateurs au sein d'un mur acoustique habité qui est un ouvrage technique pour lutter contre les nuisances sonores et s'insère dans les architectures présentes et à venir de la ZAC.

- Le lot 1 : Structure & parois des modules bois a été attribué lors d'une précédente consultation
- Lot n°2 : Menuiseries extérieures
- Lot n°3 : Electricité - plomberie

**4- Lieu d'exécution :** ZAC C. Bernard – A. Duval à Rennes (35).

**5- Délai d'exécution :** La durée du marché est de 6 mois et le délai global d'exécution de l'ensemble des travaux allotés de 5 mois à compter de l'ordre de service de démarrage. Date prévisionnelle de démarrage des travaux : Novembre 2018.

**6- Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Retrait dématérialisé : le dossier de consultation est disponible gratuitement sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>

**7- Lieu et conditions de remise des plis :**

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

**8- Justificatifs à produire :**

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

**9- Critères pondérés de jugement des offres :**

- Valeur technique: 60 %,
- Prix des prestations : 40 %.

**10- Délai de validité des offres :** 90 jours, à compter de la date limite de remise des offres finales.

**11- Renseignements administratifs et techniques :** les questions devront être formulées via la plateforme de dématérialisation. Les réponses seront transmises via la plateforme de dématérialisation à l'ensemble des entreprises inscrites.

**12- Procédure de recours :** instance chargée des recours : TGI de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

**13- Date limite de remise des plis :** le 05 novembre 2018 à 12H00.

**14- Date d'envoi à la publication :** le 11 octobre 2018